

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N° 16 : avril 2024



Mars : excessivement pluvieux mais des températures très douces

SOMMAIRE

Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA :
Page 2

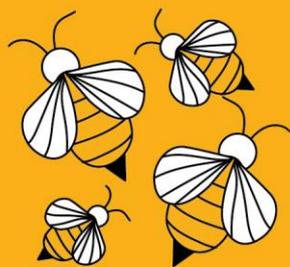
Frelon asiatique
Page 3

Actualités
Page 4

Les précipitations ont été supérieures aux cumuls attendus pour le mois de mars. La douceur a permis aux colonies de se développer rapidement. Les colonies les plus précoces ont tenté d'essaimer, poussées par des floraisons précoces (ex : colza). Néanmoins le vent et les perturbations ont pu rendre l'accès aux ressources alimentaires difficiles dans certains secteurs.

C'est parti, on vous souhaite une bonne saison !

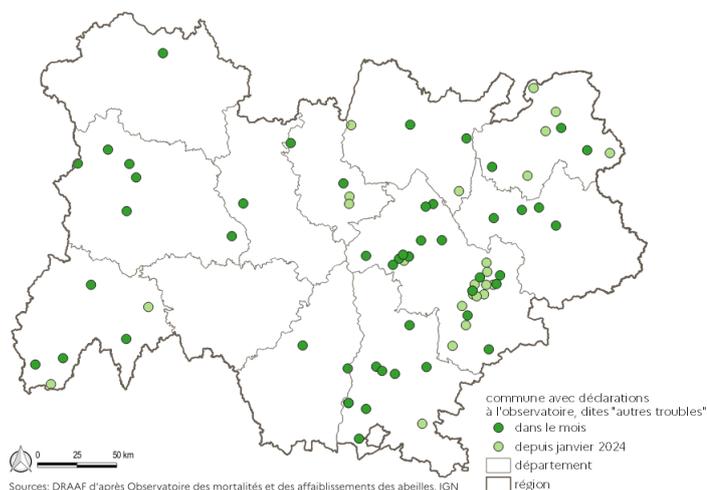




Bulletin mensuel des déclarations à l'OMAA

Le Guichet unique

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 57 déclarations au mois de mars 2024 dans 11 départements. Ce nombre important de déclarations par rapport à l'an dernier est à mettre en lien avec la campagne de communication du dispositif faite en début de mois. Ce chiffre est similaire aux déclarations enregistrées en 2021 et 2022.



Voie « autres troubles »

Sur les 55 déclarations orientées dans la voie « autres troubles », 25 déclarations n'ont pas été investiguées :

- 15 ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique en lien avec la gestion des mortalités hivernales,
- 1 liée au nettoyage du rucher avant la déclaration,
- 9 pour lesquelles il était trop tard pour programmer une investigation.

30 déclarations ont été ou sont en cours d'investigation.

- 4 suspicions d'*acarapis* en hiver (ruchers déjà connus infestés en 2023) ;
- 15 déclarations dans lesquelles le varroa est identifié comme facteur ou co-facteur d'affaiblissement avec le manque de ressources alimentaires et le frelon asiatiques à pattes jaunes ;
- 2 déclarations concernent des mortalités liées à la famine ;
- 2 déclarations ont présenté des anomalies du couvain (SBV) ;
- 2 déclarations liées à la présence de symptômes de CBPV (à mettre en lien avec le confinement des abeilles) ;
- Les déclarations restantes sont en cours d'investigation.

Voie « maladies réglementées »

Une seule déclaration enregistrée en Haute Savoie a été orientée dans la voie « maladies réglementées ». Il s'agit d'une suspicion de Loque américaine, qui a été confirmée par analyses, sur une colonie d'un rucher qui est déjà sous mesures de surveillance depuis 2023 et la confirmation de la présence de la bactérie *Paenibacillus larvae*. Les mesures autour du foyer restent maintenues.

Voie « Mortalités Massives Aigües »

1 déclaration est en cours d'investigation dans la Drôme.



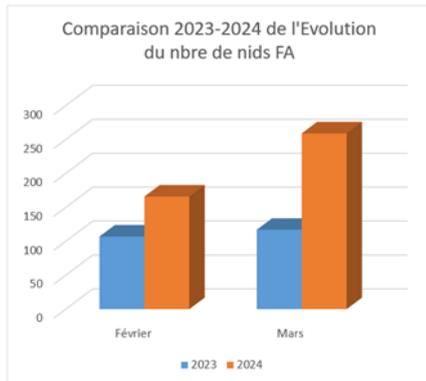
Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » : Données FRGDS AuRA



Pour ce mois de mars, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 259 nouveaux signalements de nids confirmés soit un total de 425 depuis début février mais tous vides correspondant tous à des nids secondaires de la saison précédente qui ont été détectés tardivement. C'est une augmentation de 121% par rapport à 2023.

Les 2 départements les + impactés par ces nids tardifs, sont l'Isère et le Rhône avec respectivement 150 et 117 nids découverts après février



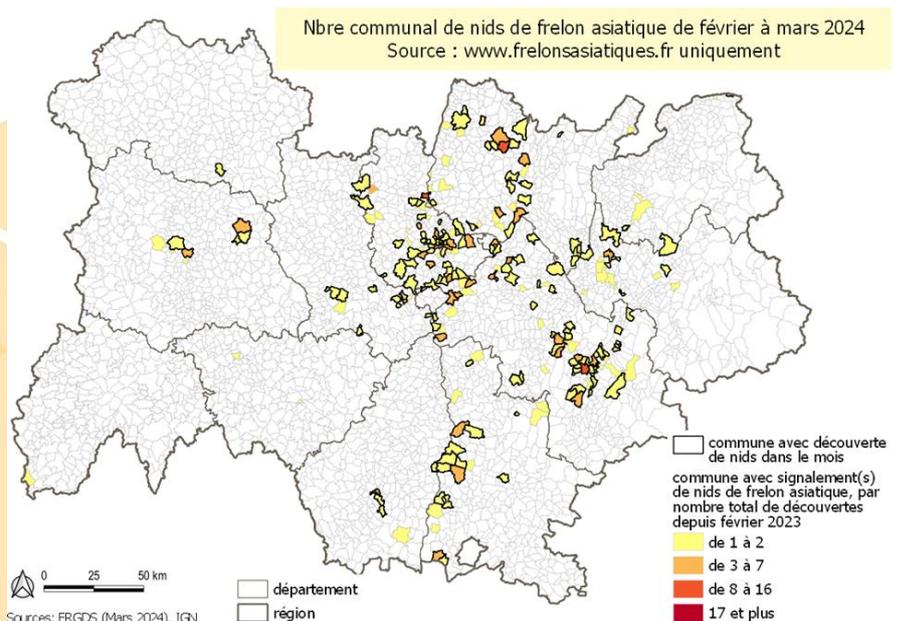
Rappel, il est inutile de détruire ces nids vides car ils ne seront pas réutilisés par la fondatrice ou par la colonie en saison et vont se détériorer progressivement. Les oiseaux viennent se nourrir des insectes et larves morts encore présents dans le nid, c'est pourquoi, le nid est souvent perforé à plusieurs endroits. De plus, la base du nid n'étant pas nettoyée par les ouvrières absentes, les débris s'accumulent sur le fond qui s'alourdit et la base finit par se décrocher, laissant découvrir les anciennes galettes à couvain.

Quelques fondatrices ont déjà été capturées dans les pièges*, mais pas encore de nids primaires signalés sur la plateforme. Pensez à observer autour de vous et rechercher les nids primaires situés très souvent à faible hauteur et à l'abri : le long des avant-toits, dans les dépendances, ou les haies ... 2024.



(*) : Rappels sur les bonnes pratiques de piégeage de printemps :

- [2024-plan-frelon-fnosad-gds.pdf](#)
- [v2024-janv-1-fiche-protocole-piegeage-de-printemps-fa-gds-aura.pdf](#)



Enquête nationale des mortalités hivernales

Apiculteurs, le 28 mars, vous avez reçu mail vous invitant à remplir l'enquête annuelle des mortalités hivernales : n'oubliez pas d'y répondre, c'est très important pour le suivi de la santé de nos abeilles.



Mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2023-2024
Lancement de l'enquête nationale (ENMHA) auprès des apiculteurs ce printemps

Pour la septième année consécutive, l'enquête nationale* sur les mortalités hivernales est renouvelée pour estimer les pertes de colonies d'abeilles telles qu'observées par les apiculteurs de l'hexagone en sortie d'hiver 2023-2024. Cette enquête est mise en place par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA, <https://www.plateforme-esa.fr/>) rassemblant plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGA), FNOSAD, GDS France, GNTSA, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Pourquoi ?

- Pour estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver 2023-2024 tel que déclaré par les apiculteurs et recueillir leurs avis sur cette mortalité.
- Pour apprécier l'évolution du taux de mortalité hivernale sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire.
- Pour communiquer aux partenaires apicoles, des données et/ou éléments de la situation telle que décrite et ressentie par les apiculteurs et apporter un appui scientifique et technique aux actions qui seraient mises en place en local.

A qui s'adresse-t-elle ?

A tous les apiculteurs de l'hexagone ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2023 et qui ont fourni une adresse de messagerie électronique.

Quand et comment ?

L'enquête sera accessible en ligne à partir du lien que vous, apiculteurs déclarants de colonies, recevrez par mail début mars. Les données seront recueillies via un questionnaire.

Quelle valorisation des données ?

Les données seront traitées de manière anonyme. De nombreux apiculteurs ont participé aux précédentes enquêtes et nous tenons à les en remercier. Les résultats de ces enquêtes ont été envoyés directement aux apiculteurs et sont disponibles sur le site de la plateforme ESA : <https://www.plateforme-esa.fr/fr/enquete-nationale-de-mortalite-hivernale-des-colonies-dabeilles-enmha>

N'hésitez pas à répondre à l'enquête, que la mortalité observée dans votre (vos) rucher(s) en sortie d'hiver soit nulle, moyenne ou forte. Les résultats seront d'autant plus significatifs qu'une large population des apiculteurs y aura répondu.

*Depuis 2021, les organisations apicoles ADA AURA, ADA Grand-Est et GDSA J2 ont chacune

ESAP
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Les rencontres sanitaires apicoles sont de retour !

Le premier webinar aura lieu le **vendredi 26 avril de 8h30 à 10h** sur le thème de « **Aethina : de sa détection au vivre avec** »

Avec au programme : un retour d'expérience réunionnaise et un témoignage sur sa gestion au quotidien dans une exploitation australienne.

Pour vous inscrire

<https://forms.gle/3gh4ty1dghnPIYnFA>

2 autres webinaires auront lieu au cours de l'année.

Mise à jour de l'application BeeGIS

La couche de données de l'année 2022 concernant l'agriculture conventionnelle et biologique est désormais disponible sur BeeGIS.

Lien vers le site : [BeeGIS \(itsap.asso.fr\)](https://itsap.asso.fr)